



# PRIX ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

*14<sup>e</sup> ASSISES INTERNATIONALES DU JOURNALISME DE TOURS (29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021 et Samedi 2 octobre pour le Salon du Livre du Journalisme)*

## RÈGLEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURES PRIX ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION DES ASSISES INTERNATIONALES DU JOURNALISME DE TOURS

---

**Article 1 :** Dans le cadre de la 14<sup>e</sup> édition des Assises Internationales du Journalisme de Tours qui se tiendra du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021 dans la ville de Tours, l'association Journalisme & Citoyenneté – organisatrice de l'événement susmentionné – souhaite récompenser des médias, éditeurs, journalistes et associations qui se sont démarqués, au cours de l'année, dans le domaine de l'éducation aux médias, à l'information et aux images, par une initiative originale et pertinente.

**Article 2 :** Sont concernés par ces prix, des initiatives lancées entre septembre 2020 et juin 2021, répondant aux caractéristiques suivantes :

- « Prix médias » Ce prix distinguera une initiative sur l'éducation aux médias et à l'information réalisée par un média francophone.
- « Prix école » Ce prix distinguera une initiative sur l'éducation aux médias et à l'information en milieu scolaire ou universitaire.
- « Prix hors l'école » Ce prix distinguera une initiative sur l'éducation aux médias et à l'information hors milieu scolaire.
- « Prix associatif » Ce prix distinguera une initiative associative sur l'éducation aux médias et à l'information à destination d'un public francophone.
- « Prix Touraine » – Région Centre-Val-de-Loire Ce prix distinguera une initiative sur l'éducation aux médias et à l'information dans la Région Tours Centre-Val-de-Loire.
- « Prix Rive Sud de la Méditerranée » Ce prix distinguera une initiative sur l'éducation aux médias et à l'information qui a pris forme dans une région francophone du Sud de la Méditerranée.
- 

**Article 3 :** Une première sélection sera effectuée par l'équipe de l'association Journalisme & Citoyenneté. Les nommés puis les lauréats seront ensuite sélectionnés par un jury pluridisciplinaire composé d'une quinzaine de journalistes, d'enseignants et de représentants d'associations.

**Article 4 :** Tous les nommés devront participer à une présentation de 5 minutes devant le jury, le président de jury et le public des Assises, à Tours. La présentation se fera le **mercredi 29 septembre 2021** (journée dédiée à l'Education aux Médias et à l'Information) au MAME et permettra au jury de départager les nommés et de délibérer.

**Article 5 :** Les prix seront remis au cours de la même journée soit le **mercredi 29 septembre 2021** en présence du jury, du président et des participants des Assises à MAME.

**Article 6 :** L'association Journalisme et Citoyenneté prendra à sa charge la venue à Tours des nommés à raison d'un ou deux représentants par projet (une nuit sur place et la prise en charge du déplacement).

**Article 7 :** Chaque lauréat se verra recevoir une dotation de **1 500 euros**.

**Article 8 :** Les candidatures sont à faire parvenir à l'association Journalisme & Citoyenneté avant le **21 juin 2021** par mail à l'adresse suivante : [prixeducation@journalisme.com](mailto:prixeducation@journalisme.com).

**Article 9 :** Lors du dépôt d'une candidature, doit figurer en pièce-jointe du mail la **fiche de renseignement** dûment complétée à télécharger ici : [Fiche de renseignement Prix EM 2021](#).

**Article 10 :** Le dossier de candidature est libre dans la forme mais doit nécessairement comporter au moins une feuille de présentation écrite. Tout autre élément susceptible de rendre le dossier plus complet et attractif (présentation détaillée, dossier de presse, vidéos, audios, photos, montages, etc.) sont autorisés et bienvenus.

**Article 11 :** L'association Journalisme & Citoyenneté s'engage à communiquer sur les différentes initiatives retenues sur ses réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, YouTube et [www.journalisme.com](http://www.journalisme.com), ainsi que dans la version imprimée du programme des Assises.



### **INFORMATIONS À RETENIR :**

- Les candidatures sont à envoyer avant le **21/06/21** à l'adresse **prixeducation@journalisme.com**
- Sont concernées par les Prix 2021 les initiatives mises en place à partir de **SEPTEMBRE 2020**.
- [Téléchargez la fiche de renseignement](#)
- Tous les dossiers envoyés doivent être accompagnés de la fiche de renseignement complétées à télécharger ici
- La présentation des projets par les nommés et la remise de prix se tiendront le **29/09/2021** à **Tours (au MAME)**.
- Chaque lauréat sera doté d'un prix d'une valeur de **1 500 euros**.

### **Association Journalisme et Citoyenneté**

39, quai Valin – 17000 La Rochelle

[contact@journalisme.com](mailto:contact@journalisme.com)

[www.journalisme.com](http://www.journalisme.com)



### **Contact**

Eva Renaux-Rubio - Cheffe de projet

[administration@journalisme.com](mailto:administration@journalisme.com)

0670126550